



Tous en grève le 28 mars

➤ Abrogation immédiate du décret sur les rythmes scolaires

Dans le département, parmi les 10 plus grandes villes 8 restent à 4 jours. Seules Abbeville et Péronne passeraient à 4,5 jours.

C'est la casse de l'Ecole Républicaine qui ne serait plus un service public d'Etat.

➤ Abandon du projet de loi de refondation de l'Ecole

- Le ministre Peillon a encore aggravé à l'Assemblée Nationale son projet initial : il prévoit la généralisation de l'Ecole du Socle, l'interdiction des redoublements, des économies substantielles sur les lycées (Discours du 14 mars)

- Le DASEN a même annoncé le 20 mars que les professeurs d'arts plastiques et d'éducation musicale pourront disparaître.

➤ Non au transfert de la carte de la formation professionnelle et de l'orientation

➤ Non à la territorialisation

La territorialisation, c'est le transfert de l'Ecole de la République aux collectivités territoriales : une partie de l'enseignement serait assuré non plus par l'Education Nationale mais par des associations, des fondations, avec des personnels bénévoles ou rémunérés, et des entreprises.

➤ Ouverture de réelles négociations sur les revendications des personnels

Rassemblement des grévistes

Salle Jean Cavailès (Place Dewailly)

A 14 h 00